



Une nouvelle spirale infernale
de réorganisations s'abat sur le Ministère de l'Écologie,
comme sur toute la Fonction publique

Octobre 2019

La « Transformation » de la Fonction Publique ...

c'est aussi l'abandon de la « Transition » écologique !

Gouvernement après gouvernement, le Ministère de l'Écologie est sacrifié par les politiques d'austérité : 40 % des effectifs perdus en 10 ans, un millier d'agents qui disparaissent chaque année.

« **A**ction Publique 2022 » succède à la « RGPP », puis à la « modernisation » de l'action publique et la "Nouvelle Organisation territoriale de la république" qui a consacré les méga-régions et métropoles.

L'affaiblissement continu des fonctions publiques poursuit un double objectif :

1. la déréglementation y compris environnementale au prétexte de la « compétitivité »
2. la privatisation des services publics « rentables ».

« **Action Publique 2022** » va encore plus loin et permet aux intérêts privés, de prendre directement le contrôle des ministères et administrations dont l'Écologie.

Dans la fournaise de l'été caniculaire 2019 ont été promulgué une salve de textes qui vont concrétiser ce rêve des tenanciers du CAC 40 :



- circulaires de « réorganisation » des services centraux et déconcentrés (5 et 12 juin 2019)
- loi de « transformation » de la Fonction Publique (6 août 2019)
- création d'un Office français de la Biodiversité (OFB, 28 juillet 2018)
- création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT, 22 juillet 2019)
- circulaire de création des secrétariats généraux communs aux DDI et Préfectures (SGC, 2 août 2019) ...

Est encore en attente, la création de l'Agence Nationale des Routes. Les routes nationales alsaciennes ont d'ores et déjà été transférées cet été à la Collectivité Européenne d'Alsace, expérience de fusion des deux départements alsaciens (loi du 2 août 2019).

Les Préfets de Région ont entamé leurs copies de « réorganisation des services », demandées par la circulaire du 12 juin dernier, qui sont à remonter au Premier ministre pour fin octobre. La « préfiguration » de l'ANCT et de l'OFB, la fusion des fonctions supports départementales se fait dans le même temps.

La loi dite de « transformation » de la Fonction Publique remet de plus en cause, les fondements de notre fonction publique garantis par le Statut : indépendance / neutralité / responsabilité,

notamment par :

- la généralisation du recrutement d'agents contractuels, notamment aux postes de direction (articles 6 et 7 de la loi)
- la création de contrats de projets (article 8), qui ne sont qu'un nouveau type de CDD
- la rupture conventionnelle, indemnité de départ « volontaire » en cas de suppressions de postes (art. 26 et 27) ...

Ces dispositions permettent donc :

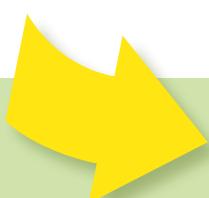
- de mener les restructurations et de remplir les quotas de suppressions de postes, y compris en poussant les agents hors de la Fonction Publique ;
- de remplacer progressivement les agents sous statut par des contractuels de droit privé, comme cela a été fait à La Poste et à France Télécom, avec les conséquences connues de tous ;
- de maintenir ces agents contractuels dans un état de sujexion : refuser d'obéir à des pressions politiques ou financières, à des ordres illégaux équivaudra à risquer le licenciement, en tout cas à voir sa rémunération au « mérite » modulée à la baisse !
- de permettre aux lobbies privés de placer leurs pions aux postes clefs des ministères, des administrations et agences, des collectivités... .



Tous les agents des Ministères sont donc dans le collimateur d'une nouvelle spirale de réorganisations, la loi dite de « transformation de la Fonction Publique » promulguée le 6 août 2019 est l'outil de ce véritable plan « social » et des marchés « ressources humaines » sont lancés pour confier au secteur privé, ce plan de transformation au ministère.

Le Ministère de la prétendue « Transition Écologique et Solidaire » est le 2^{ème} ministère en terme de réduction de postes :

une nouvelle purge de 1 769 postes est annoncée pour 2020, 4 961 postes supprimés d'ici 2022 soit une coupe de 5 % par rapport aux effectifs actuels !



La République bananière est en Marche

L'objectif au final est de donner les clefs de la République aux multinationales comme l'illustre parfaitement la privatisation des Aéroports de Paris, ou l'extension du recours au « mécénat » par les fondations Total, Véolia, LVMH, etc ... pour pallier la raréfaction des subventions publiques.

L'apport de capital privé sera autorisé pour financer par exemple l'ANCT et l'OFB.

La déréglementation environnementale mise en œuvre parallèlement, en témoigne entre autre exemple le transfert des autorisations de travaux en sites classés aux Préfets, l'affaiblissement du rôle du Conseil National de Protection de la Nature, le tout sous prétexte de « proximité de la décision avec le citoyen »... ou de proximité avec les lobbies locaux ?

Quelle sera l'indépendance d'agents du ministère de l'Écologie sous les ordres directs d'un préfet de département, d'un directeur régional issu d'une multinationale, ou encore en étant

salarié d'une agence ou d'un office financés par des intérêts privés

Quelle sera l'influence du ministère de l'Écologie dans les régions, avec des DREAL réduites à peau de chagrin et des DDI soumises aux préfets, engluées dans un mille-feuille indigeste avec l'ANCT, l'OFB, les super-régions et les mégamétropoles ?

Les discours présidentiels sur les urgences écologiques sont à l'inverse de la politique qu'il met réellement en œuvre.

Le gouvernement, en démantelant le Ministère dit de la « Transition Écologique et Solidaire »,

en confiant cette transition aux multinationales comme cela a été affiché au G7 de Biarritz (« Fashion pact » non contraignant signé par les multinationales du textile), puis à l'ONU lors du dernier sommet, où des multinationales comme SUEZ se pavent et réduisent la lutte contre le réchauffement climatique à un « challenge pour les entrepreneurs »,

fait le choix d'aggraver la crise écologique.



Définissons ensemble l'avenir du Ministère de l'Écologie en régions

Les rapports scientifiques des groupes d'experts internationaux sous l'égide de l'ONU sont clairs.

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité, l'enjeu de survie de l'espèce humaine, nécessite qu'une politique ambitieuse de transformation écologique soit rapidement déployée, avec des investissements publics massifs pour métamorphoser l'industrie, l'agriculture, les transports, l'habitat, l'aménagement du territoire ... sans dégâts sociaux supplémentaires, au contraire en créant de très nombreux emplois.

Pour la CGT une telle politique ne peut évidemment pas être confiée à des intérêts privés ou à des administrations qui leur sont asservies. La transformation écologique et solidaire, peut être financée en remplaçant le CICE et autres cadeaux aux multinationales par un fond dédié, en créant un pôle public financier, en rétablissant l'impôt sur les grandes fortunes, en luttant efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale ...

Industrie, Transports, Logement, Aménagement, Énergie, Eaux, Biodiversité, Paysage, Développement Durable ... les agents du Ministère ont les toutes les compétences pour porter les politiques de Transformation Écologique indispensables et urgentes pour la survie de l'Humanité.

- ▶ Quelles sont vos missions actuelles ? Quelles sont vos difficultés ?
- ▶ Comment pourrait on développer vos missions, quelles sont vos propositions, pour renforcer le MTES, lutter contre le réchauffement climatique, les pollutions, la destruction de la biodiversité, pour engager une véritable transformation écologique ?

Envoyer vos contributions à : cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

Le SNPTAS-CGT propose que les DREAL et DDT ainsi que tous les services du Ministère dans les territoires, deviennent les services publics d'une ambitieuse Transformation Écologique, dans le cadre d'une volonté politique forte, d'investissements publics et de recrutements à la hauteur des enjeux écologiques modernes.



STOP à la logique d'extinction et de privatisation du Service Public et de la Fonction Publique qui est aujourd'hui mise en œuvre par les pouvoirs publics.

Avec le SNPTAS - CGT Écologie créons un front uni pour exiger :



un Ministère de l'Écologie indépendant et renforcé à tous les niveaux

- révision à la hausse des moyens nécessaires à la conduite des politiques publiques,
- créations de postes selon les besoins, inscrites au projet de loi de finances 2020,



des investissements publics massifs pour une transformation écologique rapide, couplée à un changement de société vers plus de solidarité :

- hausse des salaires pour une consommation responsable,
- totale égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- baisse du temps de travail à 32 h,
- retraite à 60 ans
- pensions fortement revalorisées dans un système par répartition renforcé et financé,
- abrogation de toutes les formes de rémunération « au mérite »,
- amélioration de la démocratie sociale (vraies négociations prenant en compte les propositions et les revendications des personnels portées par les organisations syndicales représentatives)

...



NOM Prénom :

Date et signature :

Adresse :

Téléphone / Courriel :

Service ou établissement :

ou adhérer en ligne (lien direct)

Bulletin d'adhésion